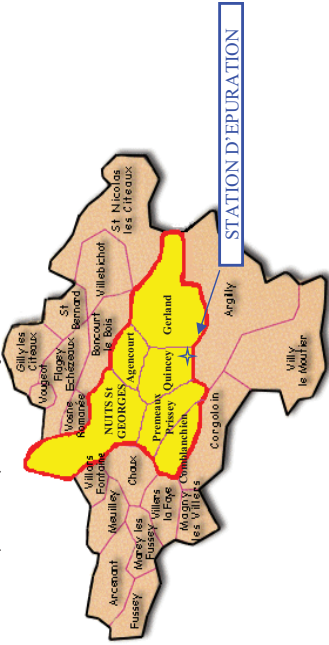


A QUOI SERT UNE STATION D'ÉPURATION ?

Une station d'épuration permet de traiter les eaux usées provenant de notre consommation quotidienne pour pouvoir les rejeter dans le milieu naturel tout en préservant la qualité de la rivière.

LA STATION D'ÉPURATION DE QUINCEY

La station d'épuration de QUINCEY reçoit les effluents des communes d'Agencourt, Comblanchien, Gerland, Nuits Saint Georges, Premaux Prissy et Quincey. L'eau épurée est rejetée dans la rivière "Le Meuzin".



Cette station de type "boues activées", reçoit et traite les eaux usées domestiques et aussi les rejets provenant de plusieurs industries et domaines viticoles soit un total 28 000 Equivalents Habitants.

Equivalent Habitant : unité de mesure basée sur une estimation moyenne de pollution rejetée par jour et par habitant (EH).

D'OU VIENNENT LES EAUX USEES ?

Deux types d'eaux usées arrivent à la station de QUINCEY : les eaux usées domestiques et les eaux usées non domestiques.

- Les eaux usées domestiques sont issues de notre consommation d'eau potable, celle que nous utilisons pour notre hygiène de vie. Elles sont issues des wc, de la salle de bain et de la cuisine.



Douche : 30 à 80 litres
Bain : 150 200 litres



Vaisselle à la main : 10 à 12 litres

Se laver les mains : 6 litres



Lave vaisselle : 25 à 40 litres



Lave linge : 70 à 120 litres

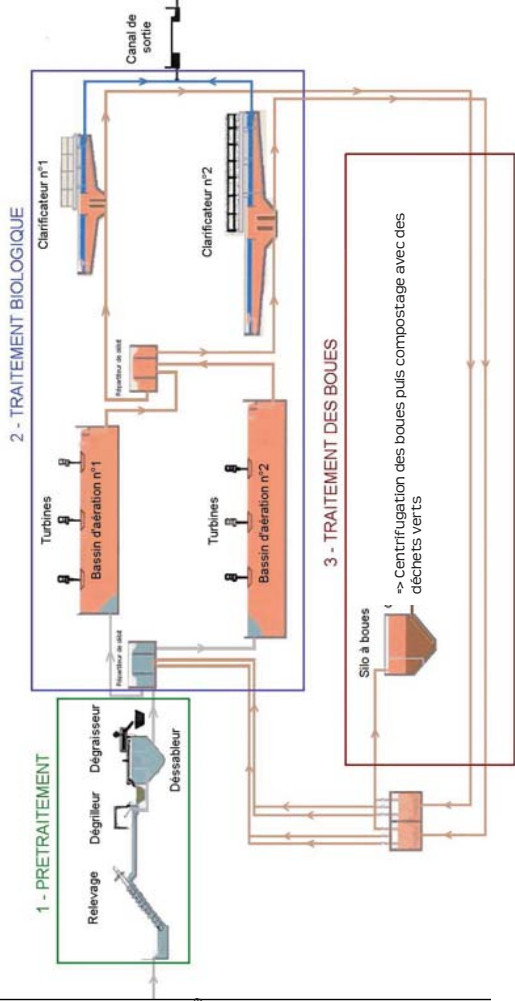
- Les eaux usées non domestiques proviennent des rejets industriels et viticoles. Leur degré de pollution varie selon le type d'activité et le procédé de fabrication.

Le raccordement d'un industriel à la station d'épuration doit être étudié de manière à garantir le bon fonctionnement des réseaux et de la station.

Une convention spéciale de déversement fixant les limites de rejets à respecter est nécessaire.



COMMENT FONCTIONNE UNE STATION D'ÉPURATION DE TYPE "BOUES ACTIVEES" ?



ARRIVEE DES EAUX USEES
Analyses et comptage

SORTIE DES EAUX EPUREES
REJET DANS LE MEUZIN
Analyses et comptage

1. LE PRETRAITEMENT

a- Le relevage des eaux :

Les eaux arrivant à la station d'épuration sont remontées par deux vis sans fin ou vis d'Archimède pour permettre un écoulement gravitaire d'un bout à l'autre du traitement.



b- Le dégrillage :

Les eaux usées passent à travers des grilles des espaces de 3,5 cm qui arrêtent tous les gros déchets solides tels que les plastiques, les papiers... afin de protéger les matériels de la station.



Tous les déchets issus du dégrillage sont évacués vers l'usine d'incinération de Dijon.

c- Le dessablage :

Les eaux, une fois dépourvues des éléments grossiers, arrivent dans un bassin où se déposent la terre et le sable.



d- Le dégraissage :

Le dégraisseur permet de retenir les huiles et les graisses qui pourraient perturber le traitement biologique de l'effluent. De fines bulles d'air sont injectées dans l'eau afin que les graisses remontent à la surface.

Elles sont alors raciées par un pont nacleur, récupérées dans une benne et traitées par un organisme agréé.

2. LE TRAITEMENT BIOLOGIQUE

L'aération :

Les eaux prétraitées arrivent dans les bassins d'aération contenant des bactéries. Ces micro-organismes vont alors dégrader la matière organique en matière minérale.

Des turbines apportent l'oxygène nécessaire à leur développement.

Les bactéries ayant absorbé la pollution forment "les boues".



La clarification :

Dans les clarificateurs, les boues plus lourdes se déposent dans le fond, laissant l'eau épurée s'écouler en surface par débordement.



Après en avoir contrôlé sa qualité, l'eau clarifiée rejoint la rivière « Le Meuzin ». Quant aux boues, une partie est renvoyée vers les bassins d'aération pour maintenir le nombre de bactéries constant alors que l'autre partie est dirigée vers le traitement des boues.

3. LE TRAITEMENT DES BOUES :

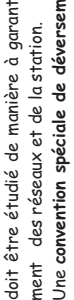
Les boues étaient auparavant épaissies dans un silo (appelé épaisseur) puis sur des grilles d'épouttage pour obtenir des boues à 6 % de matière sèche. Elles étaient ensuite stockées dans une lagune d'une capacité de 4 000 m3 dans l'attente d'être évacuées.



Depuis fin 2008, une plateforme de compostage des boues et des déchets verts du Canton est opérationnelle sur le site de Quincey. Faisant du mélange de deux types de déchets un produit valorisable, la filière agricole (et éventuellement domestique) sera pérennisée.

Le compost, réalisé à partir des boues préalablement déshydratées, est utilisé en agriculture comme amendement organique.

L'épandage de ce compost est réglementé par un plan d'épandage. Ce document, validé par les organismes d'état, répartit les parcelles pouvant recevoir le compost, les analyses de boues, de compost et de sols à réaliser, la quantité à épandre par parcelle (en fonction des analyses et des pratiques agricoles de chaque agriculteur). Une parcelle ne faisant pas partie du plan d'épandage ne peut recevoir de compost.



LES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DE LA STATION

Conformément à la réglementation, la station de Quincey doit être dotée de systèmes permettant de contrôler en permanence son bon fonctionnement pour pouvoir intervenir le plus rapidement possible en cas de problème.

La télésurveillance

La télésurveillance recueille en temps réel tous les paramètres de fonctionnement et de mesure de la station et des postes de relevage situés dans les communes. Toutes les données sont reliées à un ordinateur situé sur la station. Cette gestion centralisée permet l'optimisation de chaque étape du traitement.



Un système de report d'alarme permet de prévenir la personne d'astreinte de tout dysfonctionnement au niveau de la station d'épuration ou d'un poste de relevage.

Poste de relevage : les eaux usées sont pompées au point bas pour permettre un écoulement gravitaire jusqu'à la station d'épuration.



L' autosurveillance

La station est équipée d'un système d'autosurveillance 7 jours/7 et 24h/24. Cela permet d'enregistrer en continue les débits en entrée et sortie de station ainsi que la production de boues.



Parallèlement, des préleveurs automatiques et réfrigérés en entrée et sortie de station permettent de réaliser les prélèvements d'échantillons sur 24h. Ceux-ci sont ensuite envoyés à un laboratoire d'analyses agréé.

Les analyses

Plus de 250 analyses d'eau sont réalisées chaque année par un laboratoire agréé à différentes étapes de traitement de la station et au niveau des boues d'épuration.



Parallèlement à ces analyses, la station de Quincey possède son propre laboratoire pour contrôler à tout moment la qualité de l'eau avant rejet permettant d'ajuster au mieux le fonctionnement de chaque équipement.

LA STATION D'EPURATION EN QUELQUES CHIFFRES

1976 : construction de la station originelle qui concerne les communes de Nuits St Georges, Comblanchien, Premeaux Prissey et Quincey soit 14 000 EH.

1989 : agrandissement de la station d'épuration : passage de 14 000 EH à 28 000 EH par doublement du bassin d'aération et du clarificateur.

1992 : rattachement de la commune d'Agencourt

1995 : rattachement de la commune de Gerland

2001 : mise en place des appareils de mesure nécessaires à l'autosurveillance

2003 : mise en place de la télésurveillance, agrandissement du local d'exploitation avec construction d'un atelier et d'un laboratoire

2007 : mise aux normes pour traitement optimal de l'azote et du phosphore

2008 : Création et mise en route de la plateforme de compostage des boues et des déchets verts

48 h : c'est le temps que met l'eau pour être dépolluée.

2 000 m³/j : c'est le débit moyen journalier entrant dans la station d'épuration.

Entre 250 et 300 tonnes de matières sèches : c'est la quantité de boues produites sur la station de QUINCEY par an.

Petites recommandations :



Chez vous vous pouvez contribuer au bon fonctionnement de la station d'épuration et donc protéger nos cours d'eau

Ne jetez pas de peintures, de détergents ou de solvants comme le white-spirit dans vos toilettes ou vos éviers. Apportez-les à la déchèterie la plus proche de chez vous où ils seront traités puis valorisés en respectant l'environnement.

Ne jetez pas vos lingettes, vos cotons tiges, vos serviettes hygiéniques ou vos préservatifs dans les toilettes car ces matériaux ne sont pas dégradables et cela pose de sérieux problèmes dans les stations d'épuration, ils doivent être jetés dans la poubelle.

Ne jetez pas les huiles de vidange ou de friture dans l'évier, dans les toilettes ou dans le tout à l'égout.
Apportez-les à la déchèterie pour qu'elles soient valorisées.

N'utilisez pas trop de lessives ou de liquide vaisselle, le petit plus que l'on ajoute n'est souvent pas indispensable et augmente la pollution à traiter à la station d'épuration.

Ne jetez pas vos vieux médicaments dans l'évier ou dans les toilettes.
Les médicaments tuent les bactéries présentes dans les bassins de la station pour éliminer la pollution. Donnez-les à votre pharmacien, ils seront retraités sans polluer l'environnement.



**Pays de Nuits
Saint-Georges**
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS
DE NUITS SAINT GEORGES

rue Lavoisier
B.P. 40029

21701 NUITS SAINT GEORGES CEDEX

Tél. : 03.80.27.04.70—Fax : 03.80.23.69.06

e-mail : communaute@paysdenuitsstgeorges.com

STATION D'ÉPURATION A QUINCEY

**AGENCOURT
COMBLANCHIEN
GERLAND
NUITS SAINT GEORGES
PREMEAUX PRISSEY
QUINCEY**



Station d'épuration
Chemins de la station
21700 QUINCEY